

**COMMISSION CONSULTATIVE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AERODROME DE CHELLES-LE PIN**



**Procès-Verbal  
Réunion du mardi 22 janvier 2019**

**Participaient à la séance :**

M. BRANLY	Sous-Préfet de Torcy, Président
Mme BARBIER	Sous-Préfecture de Torcy
M. LAROCHELLE	Sous-Préfecture de Torcy
Mme SARANGA	DDT 77
M. BOUNIOL	DSAC Nord – Délégué régional IDF

**Représentants des professions aéronautiques :**

M. DEVOUGE	Groupe ADP – Adjoint au Directeur de Paris-Le Bourget et des aérodromes d'aviation générale
Mme GRAVIER	Groupe ADP
M. PARIZOT	Groupe ADP
M. DECROCK	Représentants des usagers

**Représentants des collectivités locales :**

M. PHILIPPON	Mairie de Chelles
M. FOUCHAULT	Conseil Régional
M. VANDERBISE	Conseil Départemental

**Représentants des associations :**

M. GALLEY	ADQC
Mme BONNEMAIN	ADQC
Mme AUDIBERT	ADSEP

**Invité :**

M. CERBONESCHI	VIAPOST
----------------	---------

Le quorum étant réuni, M. le Président Gérard Branly, sous-préfet de Torcy, ouvre à 10 heures 30 la séance de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Chelles-Le Pin à la sous-préfecture de Torcy.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2018**

M. le Président soumet le procès-verbal de la réunion précédente aux observations des membres de la Commission.

Le procès-verbal de la réunion du 7 mars 2018 est approuvé à l'unanimité sans observation particulière.

### **L'accident d'avion de septembre 2018**

M. Bouniol (DSAC-Nord), après avoir rappelé les circonstances et les conséquences de l'accident survenu le 24 septembre 2018 à un avion de tourisme ayant accroché en finale d'approche la rambarde du toit du hangar de la société Viapost, détaille les suites données à cette affaire.

La DGAC a saisi le Bureau Enquêtes et Analyses pour qu'une étude technique soit diligentée. Cette étude sera sanctionnée par un rapport dont les conclusions seront publiques. La date de sortie du rapport n'a pas encore été précisée.

M. Cerboneschi (Viapost) témoigne des vives inquiétudes exprimées par les salariés et les représentants du personnel de Viapost lors de cet accident dont les conséquences auraient pu être dramatiques pour le personnel et les visiteurs de la société. Il exprime le souhait de l'entreprise d'être rassurée sur l'absence de risques futurs sur ses installations.

Il est convenu que la Commission et la société Viapost soient informées dès la sortie du rapport du BEA.

### **Bilan d'activité de la plateforme 2018**

M. Devouge (Groupe ADP) rappelle les modalités de comptage (évaluation du trafic à partir des connexions radio) que le Groupe ADP pratique sur les aérodromes d'aviation générale ne disposant pas de tour de contrôle, comme c'est le cas pour la plateforme de Chelles-le-Pin.

En 2018, l'activité a fortement chuté de près de 1 000 mouvements pour s'établir à 3 221 mouvements (versus 4 180 mouvements en 2017).

Cette chute d'activité s'explique par des conditions météorologiques défavorables et par le fait que le terrain a été inondé pendant les 4 premiers mois de l'année.

M. Devouge souligne que Chelles est la plateforme qui a enregistré la plus forte baisse d'activité des aérodromes d'aviation générale du Groupe ADP. Elle est confrontée à de fortes contraintes en termes d'urbanisme et surtout d'inondations. Pour M. Devouge, il ne faudrait pas que l'aérodrome devienne "le bassin de rétention" de la commune.

M. Philippon (maire de Chelles) précise qu'une réunion va se tenir à la fin du mois avec les services pour étudier ce problème d'assainissement. Cette question, qui relève de la compétence de Paris-Vallée de la Marne, va être examinée pour trouver une solution.

M. Parizot (chef d'exploitation) indique qu'un passage caméras avait montré un fonctionnement correct des drains. Le problème trouverait son origine dans la récupération d'eau extérieure en provenance de la zone de la Tuilerie.

M. Devouge (Groupe ADP) complète le bilan en mentionnant qu'Aéroports de Paris avec la DGAC travaillent en continu sur la sécurisation des approches et sur l'absence d'obstacles. Il tient à préciser que le bâtiment de Viapost respecte parfaitement le plan de servitudes aéronautiques.

\* \*  
\*

Sans autre question diverse, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance après avoir remercié l'ensemble des membres de la Commission de leur participation.

Le sous-préfet de Torcy



Gérard BRANLY